



**Première réunion, Bruxelles (Belgique), 9-11 juillet 2007**

*1<sup>er</sup> mars 2007*

**Document de présentation des sessions de tables-rondes\***

Le GFMD est un processus multilatéral, gouvernemental et informel réunissant de multiples acteurs intéressés, permettant aux gouvernements de se retrouver – avec d’autres parties concernées selon les thèmes abordés–, pour identifier des moyens pratiques et réalistes permettant de renforcer les interactions positives réciproques entre la migration et le développement.

Outre les séances plénières d’ouverture et de clôture, la première rencontre du FMMD de 2007 sera organisée autour de trois tables rondes, qui se tiendront en parallèle, chacune comprenant quatre sessions de discussions.

Les trois tables rondes seront respectivement consacrées aux thèmes suivants:

- Table-ronde 1 : Développement du capital humain et mobilité du travail : maximiser les opportunités et minimiser les risques
- Table-ronde 2: Transferts de fonds et autres ressources des diasporas : augmenter leur volume net et leur valeur de développement
- Table-ronde 3: Renforcer la cohérence au niveau institutionnel et politique, et promouvoir des partenariats

Les sessions de tables rondes se fonderont sur les connaissances existantes portant sur la ‘connexité’ de la migration et du développement, et sur la manière par laquelle la cohérence au niveau politique et institutionnel peut renforcer les bénéfices mutuels de cette relation. Il est attendu des discussions qu’elles se concentrent sur la manière par laquelle les politiques et initiatives existantes contribuent au développement, et sur les leçons qui peuvent en être tirées pour les gouvernements. Bien qu’il soit reconnu que la migration et le développement ont des liens plus larges avec d’autres domaines politiques, ceux-ci ne pourront probablement pas être abordés de manière complète dans le cadre des sessions de tables rondes.

Les résultats du FMMD devront veiller, à la fois, à ce que le développement ne soit pas instrumentalisé pour des objectifs de gestion des migrations, et que la migration ne soit pas conçue comme une alternative au développement ou, au niveau individuel, comme la seule option possible.

---

Ce document a été rédigé par la taskforce créée par le Gouvernement de la Belgique, en proche consultation avec le Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies. <http://www.gfmd-fmmd.org>. Aucune citation de ce texte ne être faite sans se référer explicitement à ce document.

Les sujets de discussion proposés ne sont pas exhaustifs, et servent uniquement à guider la discussion. Chaque session devrait produire des résultats concrets, tels que de possibles modèles (*policy or practical models*), des partenariats entre diverses parties prenantes, ou l'identification de lacunes de connaissances. Les sessions pourraient également déboucher sur de nouvelles recommandations en matière d'actions à court ou à moyen terme, telles qu'une feuille de route pour projets de recherche ou des évaluations d'initiatives existantes ou proposées. Les progrès réalisés dans ces domaines pourraient faire l'objet d'un rapport lors de réunions ultérieures du FMMD.

Veillez noter que toutes les questions proposées ne pourront pas être abordées ou résolues dans le cadre de ces sessions. Elles servent uniquement à guider les discussions.

\*\*\*

**Table-ronde 1:  
Développement du capital humain et mobilité du travail :  
maximiser les opportunités et minimiser les risques**

Les connaissances et les compétences des personnes se trouvent au cœur du développement et de la croissance des Etats. Mais dans un monde globalisé, les travailleurs s'internationalisent de plus en plus, très souvent attirés ailleurs par des salaires plus élevés et d'autres opportunités, et poussés par le manque de possibilités dans leur propre pays. Ces mouvements de personnes ont lieu entre pays développés et pays en développement, mais également entre pays en développement, et ont des impacts et posent des défis différents, mais liés, dans chacun des cas. Parallèlement aux flux financiers et commerciaux, cette mobilité des travailleurs – tant qualifiés que peu qualifiés – peut être source d'avantages à la fois pour les pays développés et les pays en développement. Les 90 à 95 millions de migrants qui, selon les estimations, sont actuellement employés en dehors de leur pays d'origine contribuent, à la fois, à combler les pénuries importantes de main-d'œuvre dans les économies riches et à réduire les pressions exercées par la démographie et le chômage dans les pays pauvres. Alors que la migration de main-d'œuvre peu qualifiée peut accroître la participation au marché du travail et les revenus des personnes pauvres, la migration de main-d'œuvre hautement qualifiée peut augmenter la 'rentabilité' de l'éducation et aider au développement de la base de connaissances dans les pays d'origine.

Mais dans certains pays en voie de développement, la migration de main-d'œuvre hautement qualifiée peut également avoir des impacts négatifs sur divers secteurs essentiels sur le plan du développement, tels que la santé et l'éducation. Certains pays d'origine et de destination tentent d'apporter une réponse à ce problème au moyen de stratégies visant à mieux retenir les personnes hautement qualifiées, à leur offrir de meilleures chances de 'recyclage' et à les faire revenir, ainsi qu'à éviter le 'gaspillage' des ressources humaines (*brain waste*). Ces stratégies incluent des procédures éthiques de recrutement, ainsi que l'établissement d'un lien plus étroit entre le renforcement des capacités de développement et les opportunités de migration de main-d'œuvre dans certains secteurs vulnérables, tels que la santé et l'éducation. Parallèlement aux efforts des pays en développement visant à obtenir un 'retour' sur leurs investissements dans le développement des ressources humaines, de nombreux pays encouragent la migration de main-d'œuvre comme stratégie de développement en tant que telle, et forment activement leurs ressortissants pour les marchés de travail internationaux.

Des arrangements bilatéraux en matière de travail temporaire peuvent contribuer à ouvrir davantage de possibilités pour des migrations légales, et avoir des impacts en matière de développement au travers de l'établissement de liens durables entre les migrants et leur pays

d'origine. Un arrangement bilatéral protégeant les intérêts et les droits des migrants tout en satisfaisant aux demandes de main-d'œuvre du pays d'accueil sera probablement le plus bénéfique pour tous, y compris pour les familles restées dans le pays d'origine. Dans un marché du travail toujours plus globalisé, le secteur privé et les autres acteurs non étatiques peuvent également contribuer à faciliter une migration de travail, de manière légale, sûre et profitable à tous. Les gouvernements se voient confrontés au défi de travailler davantage dans le cadre de partenariats public-privé pour gérer la mobilité du travail, de manière à l'orienter au profit du développement. Il devient par ailleurs manifeste que les politiques qui affermissent les liens des migrants à leur pays d'accueil leur permettent de circuler plus librement, d'investir dans leur pays d'origine ou d'y retourner, ou encore de développer des activités commerciales entre les pays. Lorsque des migrants souhaitent retourner dans leur pays d'origine, ou ont besoin de le faire, les conditions doivent être mises en place pour soutenir leur réintégration socio-économique durable et assurer des bénéfices à plus long terme sur le plan du développement.

Cette Table ronde examinera les politiques et les stratégies mises en place par les pays développés, les pays en voie de développement, les pays d'origine et les pays de destination qui ont pour but de maximiser les opportunités et minimiser les risques de la migration pour le développement. La Session 1.1 vise à établir une matrice de pratiques mises en œuvre par les pays d'origine et de destination, ou entre eux, qui contribuent à retenir les personnes qualifiées dans les pays d'origine, à recycler et 'récupérer' les compétences, et à faire revenir les personnes qualifiées dans les pays d'origine pour en faire bénéficier les secteurs essentiels au développement. La Session 1.2 tentera d'identifier les éléments types d'un arrangement bilatéral de travail temporaire qui contribuent au développement, et donnent accès aux marchés de travail étrangers, notamment pour les personnes moins qualifiées, tout en contrôlant la migration irrégulière, et en protégeant les droits de l'homme et les droits sociaux des migrants. La Session 1.3 vise à identifier une série d'orientations en matière de stratégies à mettre en œuvre par les gouvernements dans leurs rapports avec le secteur privé, au bénéfice mutuel des migrants, des communautés hôtes, des employeurs et des économies en développement. La Session 1.4 vise à élaborer un éventail de propositions concrètes destinées à favoriser la circulation transnationale au bénéfice des migrants et des communautés des pays en développement. Ainsi que quelques indicateurs destinés à évaluer ces résultats. Dans la mesure du possible, les résultats escomptés devraient être accompagnés de quelques indicateurs destinés à permettre leur évaluation.

### **Session 1.1. : Migration hautement qualifiée: équilibrer les intérêts et les responsabilités**

L'émigration de travailleurs hautement qualifiés de pays en développement vers les pays de l'OCDE a augmenté beaucoup plus nettement au cours des 10-15 dernières années que durant les décennies précédentes, et à un taux plus élevé que l'émigration de main-d'œuvre peu qualifiée. Les taux varient d'un pays à l'autre, mais sont importants en ce qui concerne l'Afrique subsaharienne et les économies de petite taille.

Si la plupart des Etats sont confrontés au départ d'un certain pourcentage de nationaux qualifiés, ces départs peuvent contrecarrer les pays de petite taille, économiquement fragiles, dans leurs efforts pour réaliser leurs objectifs en matière de développement. Par exemple, l'exode de médecins et d'infirmières affectant certains pays peut entraver leurs efforts visant à réduire la mortalité infantile, à améliorer la santé maternelle et à combattre le VIH/SIDA et d'autres maladies (même si les preuves dans ces domaines sont encore incertaines). Mais pour certains pays, la '**fuite des cerveaux**' (*brain drain*) s'est transformée en '**gain de compétences**' (*brain gain*) ou « *brain trust* » via les investissements de la diaspora, le réseautage pour des contacts et projets (*networking*), les transferts de connaissances et d'autres formes de collaboration entre les émigrés et les pays d'origine. De nombreux pays, en particulier ceux qui se trouvent dans des

situations post-confliktuelles, font appel à leurs communautés d'émigrés pour les aider à soulager les situations difficiles **dans certains secteurs clés, comme la santé ou l'éducation.**

Les conditions permettant de 'récupérer' les compétences des émigrés pour en faire bénéficier les pays d'origine sont ces mêmes conditions qui aident à conserver leurs compétences dans leur pays d'origine et à réduire la fuite des cerveaux. La croissance économique, l'Etat de droit et la bonne gouvernance, en ce compris le respect des droits de l'homme, incitent de nombreux émigrés qualifiés à revenir dans leur pays d'origine. De la même manière, **l'existence de politiques et d'incitants souples** joue également un rôle à cet égard, comme par exemple des fonds spéciaux pour la recherche et l'octroi de bourses, des règles moins strictes applicables aux investissements et à l'entrepreneuriat et au capital à risque, des lois favorables à la propriété, l'octroi d'assistance en matière de logement, de scolarité et d'éducation, ainsi que des politiques facilitatives dans les secteurs bancaire, des prêts, des crédits, des droits de douane et des impôts. Le secteur privé réussit souvent mieux à encourager les retours de compétences et les investissements. Les pays de destination peuvent également contribuer à minimiser le gaspillage des ressources humaines (*brain waste*) au travers d'une meilleure reconnaissance et revalorisation des compétences des immigrants, des procédures de recrutement éthiques, et le renforcement des capacités de développement du capital humain dans des secteurs « clés » de pays en développement confrontés à une fuite des cerveaux. Des **approches conjointes** entre gouvernements, ainsi qu'entre secteur public et secteur privé peuvent également permettre un meilleur équilibre des intérêts et résultats.

Cette session abordera les questions suivantes : Quel est le degré d'efficacité des mesures incitatives et des régimes existants ? Des résultats mesurables et pratiques ont-ils été produits ? Comment le développement peut-il être pris en compte dans des régimes migratoires fondés sur des conventions et applicables de manière sélective aux travailleurs hautement qualifiés, de manière à mieux protéger les secteurs à risque dans les pays en développement ? Via quels types de partenariats entre secteur public et secteur privé, ou entre Etats, ces résultats pourraient-ils être atteints ? Quelles sont les lacunes de connaissance en ce qui concerne l'impact de la migration sur le niveau de services disponibles dans les pays en développement ?

Cette session aura pour objectif d'établir une matrice de pratiques mises en œuvre par les pays d'origine et de destination, ou entre eux, qui contribuent à retenir les personnes qualifiées dans les pays d'origine, à recycler et 'récupérer' les compétences, et à faire revenir les personnes qualifiées dans les pays d'origine pour en faire bénéficier les secteurs essentiels au développement.

### **Session 1.2. Migration de travail temporaire comme contribution au développement : partager les responsabilités**

Les formes temporaires de mobilité de travail ne sont pas un phénomène nouveau, mais une croissance considérable du nombre de travailleurs migrants temporaires admis dans les pays à haut revenu, a été constatée depuis les années 1990. Ces formes de migration de travail temporaire s'opèrent, le plus souvent, par le biais de programmes basés sur les qualifications (*skills-based programmes*), qui comprennent de plus en plus des programmes pour étudiants étrangers débouchant sur des offres d'emploi et sur la possibilité de résider dans le pays d'accueil pour une longue durée, ou même d'en acquérir la citoyenneté. Mais la migration internationale de main-d'œuvre peu qualifiée a, elle aussi, augmenté, également sur la base d'accords inter-gouvernementaux.

La **migration de travail temporaire** peut constituer un outil pratique et souple, à la fois, pour rencontrer le manque de main d'œuvre dans les pays à haut revenu, tout en soulageant les pressions démographiques et les pressions dues au chômage dans les pays en développement, et pour diffuser plus largement les bénéfices de la migration en matière de développement. Elle permet aux migrants de conserver leurs attaches dans leur pays d'origine et de transférer leurs revenus et autres ressources, en ce compris leurs compétences, vers leurs familles et communautés locales. Si les gouvernements, et les agences sans but lucratif fournissent une aide en matière de recrutement et de placement, ce système peut également aider à réduire le coût de la migration pour les migrants pauvres. Des conditions de travail décentes sont cependant essentielles pour protéger et renforcer le statut économique des migrants. Des politiques veillant à intégrer une dimension de « genre » sont également essentielles pour protéger et renforcer les femmes migrantes dans leur contribution au bien-être de leurs familles, de leurs communautés et des économies nationales.

Les **conventions bilatérales de travail** peuvent constituer des véhicules efficaces pour de nombreux pays, leur permettant de négocier des conditions favorables en termes d'emploi et de protection sociale, en particulier pour les personnes peu qualifiées. En leur donnant accès au marché du travail formel, elles protègent mieux les droits de l'homme et les droits sociaux des migrants, et leur permettent de **devenir des agents du développement pour leurs communautés d'origine**. Ces conventions peuvent également permettre d'assurer le caractère temporaire de la migration de travail, en soutenant le retour et la réintégration des migrants, de même que **renforcer la confiance** entre les Etats aux fins de coopération dans d'autres domaines. Mais ces conditions favorables peuvent aussi être obtenues au moyen de régimes migratoires unilatéraux flexibles.

Cette session abordera les questions suivantes :

Comment la migration de travail temporaire peut-elle permettre de concilier de manière équilibrée davantage d'ouverture des pays de destination vis-à-vis de l'immigration de travailleurs peu qualifiés, et un engagement accru et une meilleure capacité des pays d'origine pour favoriser une migration légale? Comment les accords bilatéraux existants contribuent-ils au développement? Dans quelle mesure les régimes migratoires unilatéraux contribuent-ils eux aussi au développement? De quelles capacités les pays à bas revenus doivent-ils disposer pour assumer leur part de responsabilité dans la mise en œuvre d'une convention?

Cette session aura pour objectif d'identifier les éléments types d'un arrangement bilatéral de travail temporaire qui contribuent au développement, et donnent accès aux marchés de travail étrangers, notamment pour les personnes moins qualifiées, tout en contrôlant la migration irrégulière, et en protégeant les droits de l'homme et les droits sociaux des migrants.

### **Session 1.3. Le rôle des partenaires autres que gouvernementaux dans le renforcement de la contribution de la migration de travail temporaire au développement**

A l'heure actuelle, la mobilité de travail globale est principalement portée par **le secteur privé**, avec pour corollaire que les gouvernements sont confrontés à de nouveaux défis lorsqu'il s'agit de partager la tâche de gestion de la migration. Fréquemment désignés comme des "marchands de travail", les acteurs du secteur privé comprennent les employeurs et les agences de recrutement. Dans les pays sources d'importants flux de main-d'œuvre, en Asie par exemple, il arrive souvent qu'une grande partie des activités de recrutement, d'appariement (*job matching*) et de placement soient prises en charge par des acteurs privés. D'autres partenaires, tels que des **ONGs, des organisations internationales ou les réseaux de migrants** jouent également un rôle important dans ce cadre. De nombreux pays d'origine soumettent les agences privées à une réglementation

et à une obligation d'enregistrement et d'agrément pour qu'elles puissent recruter des travailleurs émigrants et, dans certains cas, informer ou préparer les migrants avant leur départ.

Cependant, la réglementation stricte applicable au secteur privé n'a pas empêché des pratiques illégales et d'extorsion, et de nombreux bureaux payants exercent des activités illégales ou à la limite de la légalité, imposant des honoraires trop élevés et se rendant coupables d'abus et d'exploitation.

Il pourrait être soutenu que la **cogestion** entre gouvernements peut contribuer à réduire la dépendance des migrants vis-à-vis d'intermédiaires coûteux, et à les protéger de pratiques illicites. Les accords de travail bilatéraux ont contribué à mieux faire connaître les bureaux de placement publics et à garantir une migration plus sûre et d'un meilleur rapport coût-efficacité en s'inscrivant dans la ligne de conventions internationales protégeant les migrants. Il n'en reste pas moins que les partenaires privés et non gouvernementaux peuvent souvent s'avérer plus accessibles aux migrants que les gouvernements, et qu'ils peuvent jouer un rôle clé en matière d'information et d'aide aux migrants, ainsi que d'optimisation de leurs avantages en matière de développement. Des **partenariats équilibrés entre le gouvernement et les acteurs privés et autres acteurs non étatiques** sont dès lors aussi des formes importantes de cogestion.

Cette session se penchera sur les questions suivantes : Comment le secteur privé et d'autres acteurs non étatiques peuvent-ils mieux garantir que les migrants soient bien informés et protégés de pratiques abusives et malveillantes (par ex. victimes de contrebandiers ou de trafiquants), tant durant leur migration qu'au moment du placement à l'étranger? Comment équilibrer les mesures de contrôle et celles destinées à faciliter les activités de ces acteurs de manière à leur permettre d'encourager la migration bénéfique et sûre, sans que ces mesures n'aient pour conséquence de les faire tomber dans la clandestinité?

Cette session aura pour objectif de dégager une série d'orientations en matière de stratégies à mettre en œuvre par les gouvernements dans leurs rapports avec le secteur privé, au bénéfice mutuel des migrants, des communautés hôtes, des employeurs et des économies en développement.

#### **Session 1.4. Comment la migration circulaire et les retours durables peuvent-ils servir d'outils de développement?**

La **migration circulaire** prend des formes multiples, mais ce terme décrit prioritairement une situation dans laquelle les migrants peuvent travailler et s'établir dans d'autres pays et circuler plus librement entre ces pays et leurs pays d'origine. Des études prouvent que ce type de migration **peut se révéler bénéfique pour diverses formes d'activité de production transnationale – de nature sociale, commerciale ou autre, ou liées à des investissements**, activités ayant des répercussions positives sur le développement. Les politiques et les mécanismes destinés à faciliter ces diverses formes d'activité peuvent inclure des procédures plus flexibles en matière de visas de rentrée, la portabilité des prestations sociales, la double citoyenneté, des contrats plus longs et plus flexibles, etc. Ces mesures devraient toutefois être fondées sur une liaison plus étroite entre les planifications de la migration et du marché du travail, dans le pays d'origine et dans le pays de destination.

Lorsque les migrants cherchent à retourner dans leur pays d'origine, ou ont besoin d'y retourner, par exemple à l'expiration d'un contrat de travail, les conditions devraient être en place pour garantir la **durabilité du retour** et l'utilisation optimale de leurs nouvelles qualifications et de leur expérience au bénéfice du développement. Dans le cadre de la migration, le retour a toujours

été un phénomène naturel et volontaire mais il existe aussi des formes plus involontaires de retour. Ces deux types de retour peuvent avoir des impacts divers sur les économies en développement, particulièrement fragiles, en fonction du contexte dans les pays d'origine et de destination. Nombre de migrants de retour dans leur pays d'origine doivent faire face à des difficultés en matière d'emploi, de logement, d'accès aux marchés du crédit, de démarrage d'une affaire ou d'investissement de leur épargne. Ces problèmes reçoivent peu d'attention en termes de politiques, ceci étant dû en partie à un manque d'expérience et de ressources, et à un lien insuffisant entre migration de retour et développement.

La solution pourrait prendre la forme d'une approche mixte, **combinant une liaison des planifications du marché du travail et des migrations**, des régimes flexibles en matière de visas, une coopération plus poussée entre pays afin de prévenir les migrations illégales et assurer le retour des migrants, et des mesures incitatives au retour. Ces pratiques pourraient orienter les flux de migrants vers les secteurs confrontés à des besoins effectifs de main-d'œuvre, garantir des mouvements de travailleurs dans des conditions plus humaines et plus sûres, et réduire le besoin de migration illégale.

Cette session se penchera sur les questions suivantes : Comment les programmes migratoires pourraient-ils être mieux planifiés sur la base d'évaluations des besoins de main-d'œuvre à combler au moyen de la migration et/ou de compétences disponibles dans la diaspora? Comment les formes de migration de retour faisant l'objet d'une gestion active pourraient-elles devenir des formes productives de "migration **en faveur** du développement" dans le pays d'origine? Quels sont les besoins en matière de renforcement des capacités des pays en développement pour répondre à ces défis?

Cette session aura pour objectif d'élaborer un éventail de propositions concrètes destinées à favoriser la circulation transnationale au bénéfice des migrants et des communautés des pays en développement. Ainsi que quelques indicateurs destinés à évaluer ces résultats.

\*\*\*

## **Table ronde 2 : Transferts de fonds et autres ressources des diasporas : augmenter leur volume net et leur valeur en termes de développement**

Les transferts ont progressivement suscité un intérêt croissant au niveau de la recherche et de la politique économiques et de développement au cours de la dernière décennie. Bien que les données précises manquent - notamment du fait de l'existence d'importants transferts informels - il est aujourd'hui largement reconnu que les transferts sont une source importante de financement pour les pays en développement, non seulement par rapport au PIB ou aux ratios d'exportation de certains pays en développement, mais également en ce qui concerne d'autres flux financiers tels que l'APD ou les IDE. Au-delà des transferts, les diasporas accomplissent également différentes activités - telles que la philanthropie, le renforcement des capacités professionnelles, etc. - qui ont un important potentiel en matière de développement pour leur pays d'origine.

Les migrants venant des pays en développement transfèrent de l'argent à travers le monde, dans le sens Nord-Sud mais aussi Sud-Sud, avec des buts différents tels que l'aide aux parents, la sécurité sociale, les investissements, etc. Ces transferts, qui peuvent souvent être une charge financière pour les migrants, sont, en raison de leur nature même, des flux privés, que les gouvernements ne peuvent pas s'approprier, mais dont l'impact en matière de développement peut être multiplié par des incitants et des outils conçus et mis en œuvre par les gouvernements en partenariat avec

d'autres parties concernées. Par conséquent, les transferts ne diminuent pas le besoin d'APD, ni ne sont une alternative aux efforts de développement des gouvernements.

Les liens potentiels des transferts avec le développement sont nombreux : ils profitent immédiatement au destinataire par leur effet direct (investissement dans l'enseignement, la consommation, etc.), ou ont un impact au niveau macroéconomique (en améliorant les cotes de crédit, etc.). Ils peuvent également avoir des effets négatifs, comme par exemple rendre les destinataires dépendants des transferts, ou éventuellement augmenter l'inégalité économique à l'intérieur du pays, l'inflation, l'appréciation de la monnaie, etc. Les effets bénéfiques des transferts pour le développement, néanmoins, sont conditionnés par le contexte économique et politique au sens plus large (le climat d'investissement, etc.)

Alors que le nombre de migrants dans le monde continue de croître, les diasporas apparaissent de plus en plus comme un nouvel acteur du développement. Tandis que certains pays d'origine ont des partenariats établis depuis longtemps avec leurs ressortissants à l'étranger, les pays de destination prennent de plus en plus conscience de la pertinence de soutenir les projets de développement financiers ou non financiers des diasporas.

Aborder les problèmes des transferts et des autres ressources des diasporas pose différents défis, en premier lieu, à différents niveaux de politique, s'étendant du renforcement de la capacité et de la confiance, à la gouvernance, au développement et à la coordination internationale. En second lieu, un large éventail de parties concernées doit être associé à la discussion de ces questions, allant des gouvernements aux agences de transfert d'argent et aux banques, aux agences d'évaluation, aux institutions de micro-crédit, aux associations de migrants, aux ministères du développement et des finances, aux institutions financières nationales, régionales et multilatérales, etc.

Quatre sessions de discussion sur les transferts et autres ressources de la diaspora se tiendront au cours de la première réunion du FMMD. La session 2.1 cherchera à définir des exemples des meilleures pratiques et des recommandations à moyen terme pour la formalisation et la réduction du coût des transferts. La session 2.2 cherchera à élaborer des modèles pour les partenariats multipartites et des recommandations à moyen terme en vue d'augmenter le micro-impact des transferts sur le développement. La session 2.3 examinera les moyens d'appuyer au niveau macroéconomique l'impact des transferts en matière de développement, et visera à élaborer des modèles en vue d'intégrer les transferts privés dans le développement économique des pays en développement. La session 2.4 cherchera à identifier les meilleures pratiques, et à formuler des recommandations à moyen terme pour travailler de concert avec les diasporas dans les pays d'origine et les pays d'accueil, ainsi que des modèles de nouveaux outils pour le secteur public en vue d'augmenter l'impact des activités de diaspora en matière de développement.

Les questions relatives à la collecte de données ainsi qu'aux définitions de "transferts", de "diaspora" et de "développement" ne seront pas abordées par ces sessions.

### **Session 2.1 : Améliorer les transferts formels de fonds et réduire leur coût**

L'accès aux prestataires de services financiers, les doubles taux de change, la vitesse, la sécurité et le coût des transferts sont quelques-uns des éléments influençant le choix des émetteurs de transferts. Les avantages d'une **réduction du coût** des transferts pour les migrants, leurs familles et leurs pays d'origine ont été reconnus de longue date. Des propositions ont été faites à cet effet, concernant notamment une concurrence et transparence accrues, l'ouverture des marchés, etc.

parallèlement à des recommandations relatives au risque de voir les canaux de transfert utilisés à des fins de blanchiment de capitaux ou de financement du terrorisme.

La **formalisation** des transferts apparaît également bénéfique au développement du fait qu'elle élargit la palette de services financiers disponibles à la fois aux émetteurs et aux destinataires des transferts et leur donne un plus grand impact sur les économies nationales (étant donné que les transferts formalisés permettent des estimations plus exactes de ces flux et donc une meilleure planification des stratégies). Les **nouvelles technologies** offrent des ouvertures prometteuses à la fois pour la réduction des coûts et l'augmentation de leur formalisation.

Cette session abordera les questions suivantes : Quelles réglementations et quels incitants les pays d'envoi et les pays destinataires devraient-ils adopter et éviter afin de réduire les coûts des transferts de fonds, augmenter la confiance envers les systèmes financiers formels et développer l'utilisation de ceux-ci ? Quel est l'équilibre nécessaire entre assurer la sécurité (lutte contre le blanchiment de capitaux ou le financement du terrorisme, etc.), d'une part, et l'ouverture de l'accès au marché exigences réglementaires, obligation de déclaration, etc.) pour éviter que les réseaux informels ne tombent dans la clandestinité ? Quel est le rôle des banques centrales, des banques de développement, de la micro-finance et d'autres institutions tels que les services postaux ? Quels sont les besoins en matière de renforcement des capacités ? Quels sont les programmes "d'alphabétisation financière" les plus efficaces pour aider les émetteurs et les destinataires de transferts à faire les meilleurs choix ? Comment les partenariats entre le secteur public et le secteur privé dans le domaine des nouvelles technologies et des technologies de l'information peuvent-ils réduire les coûts de transfert et augmenter la formalisation ? La session de discussion se concentrera sur les résultats proposés par le document de travail.

Cette session visera à élaborer des exemples des meilleures pratiques (par les différents gouvernements ou partenariats, y compris les partenariats multipartites) et des pratiques à éviter, ainsi que des recommandations à moyen terme.

## **Session 2.2 : Augmenter le micro-impact des transferts sur le développement.**

Au-delà de la formalisation, des outils et des incitants peuvent être définis par les gouvernements - en partenariat avec d'autres parties concernées - afin que l'épargne liée aux transferts profite à plus qu'à leurs seuls destinataires. Ces incitants et outils peuvent être liés aux transferts eux-mêmes (par exemple des services financiers offerts aux destinataires tels que des micro-régimes de pension) ou à un accent mis sur la mobilisation de l'épargne engendrée par les transferts au profit d'investissements productifs (réalisés par le migrant, les destinataires ou un entrepreneur local). Lors de la définition de ces outils, certains éléments spécifiques pourraient être pris en considération, tels que les spécificités de "genre" dans l'utilisation des transferts ou le risque de dépendance des destinataires, laquelle pourrait plutôt devenir un élément dissuasif en matière de développement.

Cette session abordera les questions suivantes : Comment amplifier et soutenir le micro-impact des transferts **non seulement pour le seul destinataire, mais aussi au-delà** de celui-ci, par de nouveaux instruments tels que la micro-finance, les micro-régimes de pensions, la micro-assurance, etc. ? Comment les gouvernements et le secteur privé peuvent-ils **mobiliser au mieux l'épargne des migrants** dans les pays en développement (par exemple par des incitants fiscaux, des campagnes "d'alphabétisation financière" et d'autres incitants) afin de produire des investissements et de renforcer le développement durable par la réduction de la pauvreté, la création d'emplois, le capital à risque et d'autres initiatives d'investissement à l'échelle locale ? Quels sont les risques possibles liés aux incitants aux projets de développement financés par la

diaspora ? Comment ces politiques et initiatives peuvent-elles s'adapter de façon optimale aux aspects de "**genre**" des transferts et à leurs impacts sur le bien-être des ménages ? Comment éviter que les transferts ne deviennent un **obstacle au développement** ? La session de discussion se concentrera sur les résultats proposés par le document de travail.

Cette session visera à élaborer des modèles de partenariats multipartites ainsi que des recommandations à moyen terme.

### **Session 2.3 : Augmenter le macro-impact des transferts sur le développement.**

Bien que les transferts soient des flux privés par nature et par destination, ils ont également un **impact sur la macro-économie** et présentent des **avantages potentiels pour le développement**. Face à de grands flux financiers entrants, les gouvernements peuvent développer des politiques pour **prévenir leur éventuel impact négatif** sur l'économie nationale (inégalités, inflation, etc.) ou, d'un autre côté, pour profiter de ces flux au niveau macro-économique.

Cette session abordera les questions suivantes : Quelles sont les stratégies susceptibles de renforcer les liens entre les transferts et le développement durable au niveau national, international et multilatéral. Comment les pays peuvent-ils soutenir les transferts de fonds en vue d'améliorer leur **réputation de solvabilité** et attirer le financement externe à long terme ? Comment les pays peuvent-ils **titriser** de façon optimale leurs flux de transferts de fonds ? Comment les pays en développement peuvent-ils utiliser les titres (diaspora bonds) et dépôts en devises étrangères de la diaspora afin de mobiliser un financement externe destiné à l'investissement à long terme ? Comment les transferts et d'autres ressources de la diaspora peuvent-ils aider à amortir les chocs préjudiciables que peut subir la balance des paiements ? Comment éviter que les transferts ne deviennent **un obstacle au développement** ? Comment les transferts affectent-ils les salaires et la compétitivité extérieure ? Quelles sont les réponses politiques appropriées aux grands afflux de transferts, par exemple des politiques monétaires, fiscales et de taux de change, des mesures visant à augmenter la productivité etc. La session de discussion se concentrera sur les résultats proposés par le document de travail.

Cette session visera à élaborer des modèles en vue d'intégrer les transferts privés dans la planification des stratégies de développement économique des pays en développement, ainsi que des recommandations à moyen terme.

### **Session 2.4 : Travailler avec la diaspora pour le développement.**

Les diasporas peuvent, entre autres, contribuer à l'accroissement des liens commerciaux et d'investissement et des transferts de technologies vers le pays d'origine. Si le potentiel des diasporas pour le développement de leurs pays d'origine est largement reconnu, les gouvernements tant des pays d'origine que des pays de destination sont confrontés à des défis semblables quand ils veulent s'associer à ces partenaires, tels que définir de nouveaux outils, identifier les interlocuteurs, ou garantir à un pays ou à une communauté d'origine l'appropriation ("ownership") des projets de développement alors que, par définition, les diasporas ne sont pas situées dans ce pays/cette communauté.

Cette session abordera les questions suivantes : Comment les gouvernements locaux et nationaux des pays de destination et d'origine devraient-ils s'**associer** avec la diaspora afin d'augmenter l'impact en matière de développement de leurs activités philanthropiques, commerciales, sociales, et autres à l'égard du pays d'origine ? Quels **outils** devrait-on développer à la fois dans les pays d'origine et les pays d'accueil pour augmenter l'impact en matière de développement des activités

de la diaspora ? Quel est le rapport entre l'**intégration** des migrants et leur capacité à jouer un rôle dans le développement de leur pays d'origine ? La session de discussion se concentrera sur les résultats proposés par ce document de réflexion.

Cette session visera à élaborer des exemples des meilleures pratiques de collaboration avec les diasporas, pour les pays d'origine comme pour les pays d'accueil, ainsi que des modèles de nouveaux outils du secteur public visant à augmenter l'impact en matière de développement des activités des diasporas, et des recommandations à moyen terme.

\*\*\*

### **Table ronde 3 : Renforcer la cohérence au niveau institutionnel et politique, et promouvoir des partenariats**

Ces dernières années, l'idée que la migration et le développement sont intimement liés et devraient être abordés dans le contexte d'une politique et d'un cadre institutionnel cohérents a gagné du terrain. Toutefois, si l'on reconnaît de plus en plus que la réalisation des objectifs de développement durable – y compris les Objectifs de Développement du Millénaire des Nations Unies – peut être soutenue et renforcée par une gestion plus efficace des effets positifs de la migration sur le développement, on constate qu'**au niveau de l'élaboration de la politique, les deux domaines restent en grande partie séparés** et ne font pas l'objet d'une coordination.

L'un des plus grands défis qui se posent aujourd'hui aux responsables politiques nationaux et internationaux dans ces domaines est de mieux comprendre comment la prise en compte de la migration – et des causes profondes de la migration – peut être incorporée dans les agendas politiques à la fois des pays développés et des pays en développement. Le défi est aussi de comprendre davantage les conditions dans lesquelles la migration peut contribuer à améliorer le développement, afin de mieux prendre en considération les stratégies de développement lors de la conception des politiques migratoires.

L'amélioration de la cohérence au niveau politique et institutionnel entre les secteurs de la migration et du développement **lance un défi à la gouvernance**, que la Commission des Nations Unies sur la Gouvernance mondiale (*Our Global Neighborhood*, 1995) a définie comme "la somme des différentes façons par lesquelles les individus et les institutions, publiques et privées, gèrent leurs affaires communes. C'est un processus continu de coopération et d'accommodement entre des intérêts divers et conflictuels." (trad. libre) Des mesures et des stratégies sont donc nécessaires à tous les niveaux.

Néanmoins, si l'on peut dire, **la cohérence commence « chez soi »**. La coordination doit avant tout être renforcée au niveau national, où différents ministères et départements sont concernés par les questions liées à la migration et au développement ; et il s'agit aussi de renforcer les consultations et partenariats au niveau mondial, bilatéral et régional. Le succès de ces efforts dépendra toutefois d'une meilleure évaluation des impacts que la migration internationale et le développement ont l'un sur l'autre, et des outils et méthodologies utilisés à cet effet.

Ceci exige un **vaste effort de renforcement des capacités** pour garantir que tous les pays, particulièrement les pays en développement, puissent compter sur les institutions, les informations et les ressources nécessaires pour atteindre ces objectifs. Disposer d'un **point focal** pour "la migration et le développement" au sein de chacun des ministères concernés, d'une **ligne budgétaire** "migration et développement", ou d'un **organe consultatif interministériel** sur "la

migration et le développement" au niveau du gouvernement central pourraient constituer autant de premières étapes éminemment utiles à cette fin.

Si elles sont conçues conjointement, les politiques de migration et de développement peuvent **renforcer leurs objectifs respectifs** et éviter l'écueil contreproductif que représentent des agendas concurrents.

Dans ce contexte, la Session 3.1 visera à élaborer des propositions d'actions concrètes, y compris dans le domaine du renforcement des capacités, en vue d'améliorer l'efficacité des outils et des mécanismes requis pour mesurer certains impacts de la migration sur le développement, et vice versa. La Session 3.2 cherchera à formuler des propositions concrètes, tant aux niveaux intra-gouvernemental qu'intergouvernemental de gouvernance, afin de réaliser une plus grande cohérence entre la migration et le développement au niveau de la planification des politiques. La Session 3.4 se penchera sur les conditions nécessaires pour intégrer davantage la prise en compte du développement dans les processus régionaux de consultation sur la migration, et cherchera à élaborer un ensemble de propositions concernant le rôle des processus régionaux de consultation sur la migration dans le cadre du « Forum Mondial sur la Migration et le Développement ».

### **Session 3.1: Mesurer les progrès réalisés au niveau des impacts en matière de migration et de développement: récentes initiatives**

Accroître la cohérence entre la migration et le développement nécessite avant tout d'identifier les **lacunes de connaissances** (*knowledge gaps*), et d'y répondre. **Résultats empiriques et informations** sont les éléments essentiels qui font défaut dans les débats relatifs à la migration et au développement. En d'autres termes, il est nécessaire de mettre en place, au moyen d'une recherche ciblée, une **approche étayée par davantage de 'preuves'** (*strengthened evidence-based approach*) capable de mieux guider et informer les politiques et la prise de décisions dans les domaines de la migration et du développement; par exemple aux fins de mieux cartographier les besoins de main-d'œuvre au niveau national, régional et international, et d'élaborer des politiques de ressources humaines susceptibles d'y répondre.

Cette démarche requiert des outils et des méthodologies appropriés afin d'évaluer les impacts des migrations et du développement, et en particulier, de mesurer avec une plus grande précision les éléments essentiels qui permettent de maximiser les impacts positifs de la migration sur le développement et vice versa, et de minimiser les effets secondaires défavorables. Les impacts possibles, tant dans les pays d'origine que dans les pays de destination, sont variés. Affectant différemment migrants et migrantes, ils portent non seulement sur le marché du travail, les rémunérations et l'emploi, mais également sur les structures et infrastructures socio-économiques.

Ceci étant posé, **parvenir à mesurer les progrès réalisés au niveau des impacts en matière de migration et de développement** est lié au respect de trois conditions fondamentales:

- **encourager la compréhension de la terminologie** utilisée par les milieux concernés par la migration et le développement: une définition commune des termes et expressions clés permettra à son tour de formuler des indicateurs appropriés et fiables et des modalités de collecte des données permettant d'évaluer les liens de cause à effet entre la migration et le développement, et d'autres domaines politiques apparentés;
- **assurer la comparabilité entre pays, tant des informations collectées que des analyses y relatives**, afin d'encourager le partage d'expériences et de renforcer la cohérence des actions politiques à tous les niveaux;

- en ce qui concerne la disponibilité et la qualité de l'information proprement dite, ceci implique de **renforcer les capacités**, notamment les capacités de recherche et de statistiques dans les pays en développement, afin d'éviter des collectes sélectives et fragmentées de données, ne permettant pas de se faire une idée exacte des défis et impacts de la migration et du développement au niveau mondial.

Certaines de ces problématiques seront examinées lors de la première réunion du Forum Mondial sur la Migration et le Développement; d'autres, en revanche, sortiront de ce cadre.

Cette session abordera les questions suivantes :

Quelles sont les initiatives récentes visant à combler les lacunes existantes en termes d'information, et les mesures récentes destinées à évaluer les impacts de la migration – et des politiques migratoires – sur le développement, et vice-versa ? Comment améliorer les définitions, les indicateurs, la collecte, la comparabilité et l'analyse des données à ces fins? Quel est le degré d'efficacité des mécanismes existants de collecte et d'analyse des données relatives à la migration et au développement (par ex. observatoires des migrations, agences de développement, ...), notamment pour l'intégration de la dimension de genre dans ces initiatives? Comment ces mécanismes fonctionnent-ils, individuellement ou en conjonction avec les autres?

Cette session aura pour objectif d'établir des propositions d'actions concrètes, y compris dans le domaine du renforcement des capacités, afin d'améliorer l'efficacité des outils et des mécanismes requis pour mesurer certains impacts de la migration sur le développement, et vice-versa, dont la prochaine réunion du Forum Mondial sur la Migration et le Développement pourrait faire le bilan.

### **Session 3.2: Planification politique cohérente et méthodologie pour lier la migration et le développement**

Etablir un lien cohérent entre migration et développement **au niveau de la planification politique** est la première étape vers la coordination des deux domaines **au niveau de leur mise en œuvre**. Sur le plan national, une planification politique cohérente et l'élaboration d'une méthodologie destinée à relier migration et développement requiert des responsables politiques **qu'ils regardent au-delà des limites de leur secteur**. La migration doit devenir une question clé des domaines politiques liés au développement, et doit notamment être intégrée dans les plans de développement nationaux et les stratégies de réduction de la pauvreté. A son tour, le développement doit être pris en considération dans les politiques migratoires, afin de promouvoir des solutions "win-win" pour les migrants et pour les pays d'origine et de destination. **Le dialogue est essentiel à cette fin.**

Des **mécanismes de consultation doivent être mis en place** entre les différents ministères et départements concernés, en particulier ceux ayant compétence en matière de développement, d'affaires intérieures/étrangères, de finances, d'emploi et d'affaires sociales. Les autorités locales doivent également être associées aux synergies proposées. Ces mesures requièrent que soient proposées des **politiques appropriées en matière de ressources humaines, capables de mieux cartographier les besoins de qualifications et de main-d'œuvre** sur les marchés mondial/régionaux (et même nationaux), et de mieux préparer les travailleurs migrants pour qu'ils puissent répondre à ces besoins. Comme les pays en développement manquent fréquemment des outils ad hoc pour ce faire, **le renforcement des capacités est nécessaire**, notamment au niveau des organisations régionales.

Si elle est formulée et mise en œuvre de manière appropriée, **une telle approche conjointe de la migration et du développement** ("*whole-of-government approach*") pourrait permettre la

création d'agendas politiques intégrés. **Mais la cohérence politique n'est cependant pas requise uniquement au niveau national.** La coordination entre Etats et la coordination institutionnelle au niveau régional et international, également avec d'autres acteurs non-étatiques, peut contribuer à assurer la cohérence des initiatives nationales avec les stratégies et normes régionales et internationales.

Cette session abordera les questions suivantes :

Comment renverser le paradigme pour permettre que la migration soit considérée comme un aspect clé dans les domaines politiques pertinents pour le développement (notamment pour la réalisation des ODM), tels que la coopération au développement, l'éducation, la santé, le commerce et l'agriculture, et que le développement soit considéré comme un aspect clé dans la planification des politiques migratoires? Serait-ce utile, à cette fin, de mettre en place un point de contact au sein de chacun des ministères concernés, une ligne budgétaire cogérée en matière de 'migration et développement', ou un organe interministériel consultatif sur la migration et le développement au niveau du gouvernement central? Quand cela a-t-il un sens pour les décideurs politiques d'inclure des considérations relatives au développement dans les programmes migratoires, et vice versa? Comment les gouvernements peuvent-ils inclure des préoccupations relatives à la migration dans les plans de développement nationaux ou dans les stratégies de réduction de la pauvreté? Quels obstacles institutionnels et autres les efforts existants ont-ils rencontré, et quels sont les progrès accomplis jusqu'à présent? Au-delà de l'objectif de cohérence nationale, comment les gouvernements peuvent-ils mieux coordonner la planification du développement des ressources humaines, des besoins actuels et futurs du marché du travail et les programmes de migration transfrontière, au niveau régional et international?

Cette session aura pour objectif de formuler des propositions concrètes et des exemples de bonnes pratiques/modèles exploitables pour mettre en place une 'infrastructure' visant à permettre davantage de cohérence au niveau politique, de manière à pouvoir par ex. inclure la migration dans les plans nationaux de développement et dans les politiques de développement des pays développés, et inclure des considérations pour le développement dans les programmes et politiques en matière de migration. Un objectif central sera d'identifier les lacunes en matière de connaissances et les obstacles à davantage de cohérence dans la planification des politiques, au niveaux nationaux et régionaux, en gardant à l'esprit les différences dans les structures administratives ou gouvernementales.

### **(Session 3.3: Discussion sur l'avenir du FMMD)**

### **Session 3.4: Les processus de consultation régionale sur la migration et le développement**

Les processus de consultation régionale sur la migration (PCR) existent désormais sur tous les continents. Ils se fondent sur la constatation que **les approches nationales ou bilatérales ne suffisent pas pour relever les défis posés par la gouvernance de la migration internationale** au niveau mondial. En tant que fora informels menés sous la direction des États, les PCR se sont avérés efficaces pour l'échange d'informations, d'expériences et de bonnes pratiques, et pour le renforcement des capacités permettant de mieux faire face et d'anticiper les nombreux défis posés la migration.

Il est de plus en plus reconnu, au niveau international, que les PCR peuvent jouer **un rôle crucial dans l'amélioration de la cohérence politique et institutionnelle entre les domaines de la migration et du développement.** Cependant, s'ils peuvent contribuer à la création de capacités

institutionnelles au niveau national, les PCR restent principalement orientés vers les aspects techniques de la migration (en particulier la gestion des frontières), et ne prennent pas suffisamment en considération les questions de développement qui sont à leur source. Leurs potentialités à cet égard restent sous-exploitées. La question qui se pose est de comprendre **comment les PCR pourraient devenir des vecteurs plus efficaces pour réaliser la cohérence entre les domaines de la migration et du développement**. En d'autres termes, comment favoriser davantage l'intégration du développement dans les processus régionaux de consultation sur la migration, afin que le développement devienne un thème majeur à l'ordre du jour des PCR? Il y a lieu d'encourager à cette fin les initiatives visant à lancer des consultations entre les PCR et les institutions et organisations actives dans le domaine du développement.

Cette session abordera les questions suivantes : Comment les PCR prennent-ils en compte les questions liées au développement lorsqu'ils conçoivent leurs projets/stratégies? Comment les PCR améliorent-ils concrètement l'impact de la migration sur le développement et l'impact du développement sur la migration ? Les PCR ont-ils amélioré la cohérence institutionnelle et politique au sein des gouvernements, et entre eux, en ce qui concerne les questions de migration et de développement ? Sont-ils une plate-forme potentielle pour davantage d'approches multilatérales pour gérer la migration en faveur du développement?

Cette session visera à élaborer un résumé des moyens permettant d'intégrer des considérations pour le développement dans les PCR; et/ou une série de propositions relatives au rôle des PCR dans le cadre du « Forum Mondial sur la Migration et le Développement ».